

## Marie Moret à Ch. Jouanin, 10 novembre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (337r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ch. Jouanin, 10 novembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52888>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 novembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Jouanin, Ch.](#)

Lieu de destination 56, rue de Turbigo, Paris

# Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 11 150 francs. Accuse réception des objets commandés. Signale qu'elle n'a pas pu détacher l'épingle du camée et demande si l'épingle est bien mobile comme ce qui était prévu.

## Mots-clés

### Vêtements

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère 10 Novembre  
1864

337

Monsieur Ch. Jouanin,

J'ai l'honneur de vous envoier ci-joint, sous pli recommandé, un chèque (N° 156082) de cent cinquante francs sur Messieurs Offroy et Cie banquiers 60 Faubourg Poissonnière Paris, pour solde de notre facture d'hier.

Veuillez m'en accuser réception.

Mal reçus les objets annoncés par cette lettre-facture susdite ; j'espérai que l'usage en démontrera la valeur. Je dois vous signaler que je n'ai pu détacher l'épingle du camée ; il était cependant bien convenu entre nous que cette épingle serait mobile, afin que le camée fut porté à volonté soit comme broche, soit comme médaillon. Veuillez donc, en me accusant réception de la présente, me dire si l'épingle est mobile ?

Agnez je vous prie, Monsieur,  
mes civilités parfaites

Marie Gadin